

Groupe de travail
Jeudi 12 mars
Personnels à besoins
particuliers

Liste d'aptitude PE
Circulaire académique
du 27/01/2009
Inscriptions sur I-prof
du 20/03 au 06/04.

Mouvement 2009
Ouverture du serveur du 06/03
au 22/03

Réunions infos mouvement
IUFM (salle 201) :
- Mardi 10 mars de 12 h 30 à 14 h
- Mercredi 11 mars de 12 h à 14 h

Dans les secteurs : voir page 3 et
sur le site du SNU

Réunion de secteur
Anse-Neuville-Chazay
Jeudi 12/03 18 h 30
Salle de l'ancienne poste
à Quincieux

Rencontre
égalité femmes hommes
à Charbonnières, 6 et 7 mars
organisée par la Région Rhône-Alpes
dans le cadre des rencontres sur la
démocratie participative.
Inscription :
www.egalitefemmeshommes.rhonealpes.fr

snuipp rhône informations

n° 21 - 06/03/2009
prix : 0,15 €

Mobilisation... on continue !

Mercredi 11 mars

Manifestation à 14 h
de la place des Terreaux à l'IA
avec les enseignants chercheurs, l'IUFM...

Les propositions des organisations
syndicales face à la crise :

**Grand meeting unitaire
Jeudi 12 mars à 18 h**

Bourse du Travail (métro Guichard)

**Jeudi 19 mars à 10 h
Manifestation interprofessionnelle**

De Grange Blanche à Bellecour

Rendez-vous cortège FSU
place d'Arsonval (Grange Blanche)

Merci de nous indiquer le nombre de grévistes dans
votre école (site du SNUipp)

édito

Les organisations syndicales de la Fonction Publique déplorent que, lors de la réunion multilatérale du 3 mars, les ministres de la Fonction Publique n'aient pas répondu aux principales revendications qu'elles avaient collectivement exprimées, notamment celle de l'arrêt de la politique aveugle des suppressions d'emploi avec un moratoire pour 2009 et celle d'une négociation salariale visant à une augmentation significative de la valeur du point d'indice et à une reconstruction de l'ensemble des grilles indiciaires.

Le Ministre Eric Woerth s'est contenté de réaffirmer les choix du gouvernement, sans tenir compte ni des attentes de la population pour des services publics de qualité permettant de répondre encore mieux aux besoins sociaux et de solidarité, ni des attentes des personnels dont témoigne l'exceptionnelle mobilisation du 29 janvier dernier.

Les organisations confirment leur appel aux agents de la Fonction Publique pour qu'ils participent massivement à la journée interprofessionnelle unitaire du 19 mars, en préparant grèves et manifestations avec l'ensemble des salariés.

Communiqué des fédérations de la fonction publique.



Carte scolaire : suites... mais pas fin !!!

Le marathon de la carte scolaire se poursuit... Mardi 3 mars en CAPD, l'IA adjoint (l'IA n'étant toujours pas arrivée) nous présente en séance un document sur les mesures de carte scolaire concernant les réseaux... document que nous n'avons pas pu étudier préalablement !

Cependant il ne faut pas longtemps aux représentants des personnels pour s'apercevoir que ce document est une nouvelle provocation : augmentation de 21 à 25 des postes réseaux supprimés... suppression totalement arbitraires de 14 postes REP... sédentarisation de postes réseaux dans les écoles les moins en difficulté de plusieurs circonscriptions...

Devant le tollé provoqué par la présentation de ce document, l'IA adjoint admet que ce document n'est pas valable et qu'il nous en présentera un nouveau en début de semaine.

Nous avons appris officiellement en séance que toutes les demandes de temps partiels sur autorisation (celles qui ne sont pas de droit) seraient mises en attente... et que toutes les associations de postes ne seraient donc pas publiées au premier mouvement !

Face au refus de l'IA sur pression du secrétaire général, de faire procéder à un vote sur cette question, nous avons quitté la CAPD... et nous renvoyons un courrier à l'IA demandant plus de sérieux dans le traitement de ces dossiers, réclamant l'abandon de ces dispositions pour les temps partiels et réaffirmant notre refus de suppression de tout poste REP.

Dans l'action

Vénissieux et Vaulx en Velin, la mobilisation continue (le 5 mars)

- A Vaulx en Velin :

occupation de l'Inspection de 17h30 à 20 h.
L'Inspectrice a reçu les parents, les enseignants et des élus. Elle a bien pris note de notre refus de voir supprimer des postes REP à Vaulx ainsi que la diminution de quotité de certaines décharges de direction. Elle s'est engagée à faire remonter nos demandes à l'Inspecteur d'Académie.

A Vénissieux :

90 personnes, parents, enseignants, élus municipaux et DDEN ont été reçus par les 2 IEN de Vénissieux. Nous avons ensemble rappelé notre opposition à la suppression de postes RASED et de postes REP sur la commune. Nous avons demandé aux IEN de défendre ces postes et d'expliquer à l'IA qu'il n'était pas possible d'accepter ces nouvelles suppressions de postes. Elles nous ont dit qu'elles lui transmettraient nos revendications ce vendredi lors d'un conseil d'IEP extraordinaire. Nous avons demandé une nouvelle entrevue à nouveau dès qu'elles auraient plus d'informations.

Formation : des mesures tardives et limitées

Suite aux mobilisations, le premier ministre a annoncé plusieurs mesures en matière éducative. Si l'annonce du gel des suppressions de postes dans l'enseignement supérieur constitue une brèche dans la volonté de supprimer un départ en retraite sur deux, l'annonce du maintien de la fermeture de 30 000 postes en 2009 demeure d'où des suppressions de postes massives dans les écoles et les collèges. Il a également annoncé la mise en place d'une commission nationale de suivi de la formation, le caractère expérimental ou provisoire des maquettes de master élaborées en 2009 et la nécessité d'un accompagnement des enseignants lors de leur première année de prise de fonction.

Le SNUipp prend acte de ces mesures tout en relevant leur caractère extrêmement tardif et l'absence de réponses aux autres questions. L'actuelle année de formation en alternance (4 mois de pleine responsabilité de classe et 6 mois de cours à l'IUFM) sera-t-elle remplacée par quelques semaines de stages au cours du master ou de la première année d'enseignement ?

La formation des enseignants des écoles deviendra-t-elle pratiquement exclusivement académique comme le laisse entendre la récente décision d'augmenter, sans aucune concertation, les coefficients des épreuves disciplinaires du concours ? Pour le SNUipp, enseigner est un métier qui exige une formation initiale incluant une dimension professionnelle forte au cours du master, dans les épreuves du concours et au cours de la première année de prise de fonction.

Le SNUipp demande la mise en place, pour l'année de prise de fonction, d'une véritable formation en alternance sur la base d'un mi-temps.

Cette question est trop importante pour l'avenir des élèves et de l'école, pour qu'elle se traduise par une improvisation et un travail mené dans l'urgence. Place à une vraie concertation !



**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Rosario ELIA

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Emmanuel GUICHARDAZ

Rita JEDYNAK

Fabienne LOREAU

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Jacques NEYRAUD

Mireille PELOUX

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône

Informations

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

Permanences Mouvement 2009

Est Lyonnais

- Vendredi 6 et 13 mars de 11 h 45 à 13 h 15 et de 16 h 45 à 17 h 30

Ecole René Cassin (St-Pierre de Chandieu)

- Mardi 3 et 10 mars de 12 h à 13 h 30

Ecole élémentaire de Communay

Givors

Jeudi 12 mars à 16 h 45

Ecole Pasteur

Lyon 3/7

Vendredi 6 et 13 mars de 12 h à 13 h 30

Ecole Montbrillant (Lyon 3)

Lyon 1/2/4/6/8

Semaine du 16 au 20 mars (dates à préciser. Voir le site)

Bourse du Travail

Vénissieux

Mardi 17 mars de 17 h à 18 h

Ecole maternelle du Centre

Villeurbanne

Mardi 10 mars (horaires sur le site du SNUipp)

Consulter les autres dates et secteurs sur le site du SNUipp.

Les lieux indiqués sont indicatifs, vous pouvez bien entendu vous rendre à la permanence de votre choix.

Vers des recrutements de vacataires ?

Le rectorat de Poitiers vient de décider dans le département des Deux-Sèvres, de faire appel à des vacataires pour pallier le manque d'enseignants dans les écoles. Ce recours est inadmissible.

En effet, le nombre d'enseignants est fixé par le budget voté par l'Assemblée Nationale. Si l'Académie de Poitiers manque d'enseignants, le recteur d'Académie peut recruter des enseignants titulaires venant d'autres départements par inéat, ou des candidats inscrits sur la liste complémentaire au concours de recrutement des professeurs des écoles.

Ceux-ci se sont préparés au concours et bénéficieront d'une formation professionnelle d'un an en 2009/2010 à l'IUFM.

En réactivant un dispositif dont le principe a été abandonné à la fin des années 70, le rectorat préfère faire l'économie d'une année de formation professionnelle et diminuer la qualité de l'enseignement pour des raisons budgétaires.

L'intérêt des élèves nécessite des enseignants en nombre suffisant et bénéficiant d'une formation pédagogique de qualité.

De plus, les recrutements pour de courtes durées vont à l'encontre de la stabilité des équipes pédagogiques et risquent de mettre des jeunes dans des situations difficiles.

Les vacataires ainsi recrutés n'ont effet aucune garantie d'emploi et ne bénéficient d'aucune formation professionnelle.

Le SNUipp dénonce vivement le recours à ce type d'emploi précaire et intervient auprès du ministère pour qu'il ne soit appliqué ni à Poitiers... ni ailleurs !

Note de service sur les missions RASED

Le MEN rappelle que le traitement de la difficulté scolaire et la lutte contre l'échec scolaire constituent un des objectifs prioritaires. Et de "démontrer" que l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau en font partie !

Plus sérieusement, cette note de service replace les missions des personnels RASED dans le contexte de restriction actuel. Dès la rentrée 2009, 1 500 maîtres E et G, seront affectés, en tant que maîtres surnuméraires, sur un poste spécialisé pour exercer leurs missions dans une ou deux écoles concentrant un nombre élevé d'élèves en difficulté relevant de l'aide personnalisée et/ou de l'aide spécialisée.

Ces maîtres spécialisés apporteront leur expertise à l'équipe enseignante de l'école, dans le cadre des cycles.

Ils seront le lien privilégié avec les membres du RASED ayant une autre spécialité, notamment dans le cadre du temps consacré à la coordination et à la synthèse.

Conformément à leur mission, ils peuvent être présents dans la classe, au moment des activités collectives, afin de pouvoir observer les élèves en difficulté lors de tâches scolaires et leur apporter une aide adaptée.

Ils contribuent à l'aide personnalisée ainsi qu'à la définition des PPRE.

Ils peuvent également prendre en charge individuellement un élève ou animer au sein de l'école des groupes d'aide spécialisée.

Toujours rattachés au réseau d'aide spécialisé, ils sont également membres à part entière de l'équipe enseignante de l'école ou des écoles dans lesquelles ils exercent leurs missions sous la responsabilité des IEN.

Les modalités de mise en œuvre de ces aides spécialisées devront être inscrites explicitement dans le projet d'école.

La banque partenaire des associations

Je suis intéressé(e) par les services du CME

Retournez ce bulletin, le CME vous contactera



NOM :

Adresse :

Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
179 avenue Jean Jaurès
69366 LYONCEDEX 07

Tél. : 0 820 380 341 Fax : 04 37 65 44 71
E-mail : 07390@cmse.creditmutuel.fr

Téléphone :



**Appel du 19 mars 2009
des organisations syndicales**
CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA

POUR :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les dérèglements économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.

**Manifestation
à Lyon
jeudi 19 mars
10h00**

**Place d'Arsonval
(Métro Grange Blanche)**



**Les propositions des organisations
syndicales face à la crise :**

Grand meeting unitaire jeudi 12 mars

18h00 - Bourse du travail de Lyon

(Métro Guichard)

Avec : Maryse DUMAS, Gérard ASCHIERI...

organisé par l'unitaire des UD du Rhône :

CGT CFDT FO CGC CFTC FSU UNSA Solidaires CNT